

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS**

#### **SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Achref GUERMECH (A.M.C Ernst&Young) et M Ahmed SAHNOUN (Les commissaires aux comptes associés MTBF).

# BILAN

Arrêté au 31 décembre 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien- DT)

ACTIFS	Notes	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Actifs Immobilisés</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	7 101 894	5 868 005	1 233 889
Moins (Amortissement)		(4 648 892)	(3 944 382)	(704 510)
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>		<b>2 453 002</b>	<b>1 923 623</b>	<b>529 379</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	95 900 465	89 935 736	5 964 729
Moins (Amortissement)		(35 457 132)	(32 876 459)	(2 580 673)
<b>Total Immobilisations corporelles</b>		<b>60 443 333</b>	<b>57 059 277</b>	<b>3 384 056</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	48 884 265	48 258 196	626 069
Moins (provisions)		(3 695 480)	(3 695 480)	-
<b>Total Immobilisations financières</b>		<b>45 188 785</b>	<b>44 562 716</b>	<b>626 069</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>108 085 120</b>	<b>103 545 616</b>	<b>4 539 504</b>
<b>Autres Actifs Non Courants</b>	3.4	-	-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>108 085 120</b>	<b>103 545 616</b>	<b>4 539 504</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks	3.5	44 016 308	40 382 364	3 633 944
Moins (provisions)		(897 606)	(982 328)	84 722
<b>Total des Stocks</b>		<b>43 118 702</b>	<b>39 400 036</b>	<b>3 718 666</b>
Clients Et Comptes Rattachés	3.6	35 115 502	38 023 256	(2 907 754)
Moins (provisions)		(18 011 925)	(18 011 925)	-
<b>Total des Clients et comptes rattachés</b>		<b>17 103 577</b>	<b>20 011 331</b>	<b>(2 907 754)</b>
Autres Actifs Courants	3.7	5 175 280	3 356 846	1 818 434
Placements et autres actifs financiers	3.8	25 500 000	13 000 000	12 500 000
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	11 576 653	11 964 752	(388 099)
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>102 474 212</b>	<b>87 732 965</b>	<b>14 741 247</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>210 559 332</b>	<b>191 278 581</b>	<b>19 280 751</b>

# BILAN

Arrêté au 31 décembre 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien- DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital Social	4.1	13 784 285	13 784 285	-
Réserves & Primes liées au Capital	4.1	68 609 924	68 609 924	-
Autres Capitaux Propres	4.1	3 816 444	3 918 077	(101 633)
Résultats reportés	4.1	18 485 327	13 423 773	5 061 554
Resultat de l'Exercice	4.1	13 013 574	10 564 136	2 449 438
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>		<b>117 709 554</b>	<b>110 300 195</b>	<b>7 409 359</b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs Non Courants</b>				
Emprunts	4.2	16 707 399	20 126 159	(3 418 760)
Provisions	4.3	6 006 534	5 609 126	397 408
<b>Total Des Passifs Non Courants</b>		<b>22 713 933</b>	<b>25 735 285</b>	<b>(3 021 352)</b>
<b>Passifs Courants</b>				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	33 700 634	26 444 490	7 256 144
Autres Passifs Courants	4.5	10 365 365	6 664 594	3 700 771
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	26 069 846	22 134 017	3 935 829
<b>Total Des Passifs Courants</b>		<b>70 135 845</b>	<b>55 243 101</b>	<b>14 892 744</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>92 849 778</b>	<b>80 978 386</b>	<b>11 871 392</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>210 559 332</b>	<b>191 278 581</b>	<b>19 280 751</b>

# ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31 décembre 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien- DT)

ETAT DE RESULTAT	Notes	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024	Variation
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	5.1			
Revenus		201 653 937	189 432 023	12 221 914
Autres Produits d'Exploitation		1 728 749	2 134 652	(405 903)
<b>Total Des Produits D'exploitation</b>		<b>203 382 686</b>	<b>191 566 675</b>	<b>11 816 011</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Variation de Stocks des Produits Finis	5.2	1 179 149	660 643	518 506
<b>Achats Consommés</b>	5.3	<b>(135 841 073)</b>	<b>(126 228 198)</b>	<b>(9 612 875)</b>
Achats		(137 809 871)	(124 792 932)	(13 016 939)
Variations Des Stocks		1 968 798	(1 435 266)	3 404 064
Autres achats	5.4	(4 552 657)	(4 515 221)	(37 436)
Charges De Personnel	5.5	(18 850 747)	(16 837 652)	(2 013 095)
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	5.6	(5 677 771)	(6 710 188)	1 032 417
Autres Charges D'exploitation	5.7	(18 286 411)	(18 102 530)	(183 881)
<b>Total Des Charges D'exploitation</b>		<b>(182 029 510)</b>	<b>(171 733 146)</b>	<b>(10 296 364)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>21 353 176</b>	<b>19 833 529</b>	<b>1 519 647</b>
Charges Financières Nettes	5.8	(5 933 228)	(5 377 973)	(555 255)
Produits des placements	5.9	864 093	48 194	815 899
Autres Gains Ordinaires	5.10	1 427 007	352 660	1 074 347
Autres Pertes Ordinaires		(85 785)	(3 671)	(82 114)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>17 625 263</b>	<b>14 852 739</b>	<b>2 772 524</b>
Impôt sur les bénéfices	5.11	(4 611 689)	(4 288 603)	(323 086)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>13 013 574</b>	<b>10 564 136</b>	<b>2 449 438</b>

# ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 décembre 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien- DT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		13 013 574	10 564 136
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		5 677 771	6 710 189
- QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		(101 633)	(491 695)
- Charges d'intérêt		1 922 300	1 482 376
- Plus-value sur cession d'immobilisations		(1 208 726)	(65 763)
Variations des :			
- Variation des stocks		(3 633 945)	286 653
- Variation des créances		2 907 754	(572 020)
- Variation des autres actifs		(1 807 861)	7 398 082
- Variation des fournisseurs et autres passifs(*)		10 658 198	(6 027 977)
<b>Flux provenant des activités d'exploitation (*)</b>		<b>27 427 432</b>	<b>19 283 979</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles. (*)		(10 925 396)	(6 835 506)
Encaissements provenant de cession d'immobilisations corporelles (*)		3 143 747	202 391
Encaissement provenant des subventions d'investissement		-	770 162
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(626 069)	(2 684 779)
<b>Flux affectés aux activités d'investissement (*)</b>		<b>(8 407 718)</b>	<b>(8 547 732)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Remboursement/ encaissement financement de stock et autres crédits de gestion		(6 000 000)	(2 500 000)
Paiement de dividendes		(5 502 582)	-
Encaissements provenant des subventions d'investissements		-	7 500 000
Encaissement des emprunts		-	7 500 000
Remboursement des emprunts		(4 991 024)	(4 177 730)
Décaissement achat d'action propres		-	-
<b>Flux provenant des activités de financement (*)</b>		<b>(16 493 606)</b>	<b>822 270</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>		<b>2 526 108</b>	<b>11 558 517</b>
Trésorerie au début de l'exercice	6.1	12 320 639	762 122
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6.1	14 846 747	12 320 639

(\*)Rubriques relatives à la colonne 2024 retraitées

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**Exercice arrêté au 31 Décembre 2025**

**Présentation de la société :**

La Société LAND'OR SA ("Land'Or " ou " société ") est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

**Faits marquants de l'exercice :**

- Le recouvrement de la créance de Land'Or Maroc (relative aux exercices 2021 et 2022) pour un montant de 8 MDT.
- Participation dans l'augmentation de capital réalisée par LANDOR MEA FOOD & BEVERAGES TRADING L.L (LMEA) pour un montant de 641.069 DT.

## TABLE DE MATIERES

1.	REFERENTIEL COMPTABLE.....	8
2.	PRINCIPES COMPTABLES .....	8
2.1	Immobilisations corporelles et incorporelles.....	8
2.2	Frais préliminaires et charges à répartir .....	9
2.3	Contrats de location financement.....	9
2.4	Valeurs d'exploitation .....	9
2.5	Emprunts.....	10
2.6	Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants .....	10
2.7	Provisions pour risques et charges .....	10
2.8	Revenus.....	10
2.9	Transactions en monnaie étrangère.....	11
3.	ACTIF .....	12
3.1.	Immobilisations incorporelles : .....	12
3.2.	Immobilisations corporelles : .....	12
3.3.	Immobilisations Financières : .....	13
3.4.	Autres actifs non courants : .....	14
3.5.	Stocks : .....	14
3.6.	Clients et comptes rattachés .....	15
3.7.	Autres actifs courants : .....	16
3.8.	Placements et autres actifs financiers : .....	16
3.9.	Liquidités et équivalents de liquidités : .....	16
4.	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS .....	17
4.1.	Capitaux propres : .....	17
4.2.	Emprunts : .....	17
4.3.	Provisions : .....	18
4.4.	Fournisseurs et comptes rattachés : .....	18
4.5.	Autres passifs courants : .....	18
4.6.	Concours bancaires et autres passifs financiers : .....	19
5.	COMPTE DE RESULTAT .....	20
5.1.	Produits d'exploitation : .....	20
5.2.	Variation de stocks des produits finis : .....	20
5.3.	Achats Consommés.....	20
5.4.	Autres achats : .....	21
5.5.	Charges de personnel : .....	21
5.6.	Dotations aux amortissements et aux provisions : .....	21
5.7.	Autres charges d'exploitation : .....	21
5.8.	Charges financières nettes : .....	22
5.9.	Produits de placements : .....	23
5.10.	Autres Gains Ordinaires : .....	23
5.11.	Impôt sur les sociétés : .....	23
6.	ETAT DE FLUX DE TRESORERIE.....	24
6.1	Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités : .....	24
6.2	Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière : .....	24
7.	NOTES COMPLEMENTAIRES.....	25
7.1	Note sur les événements postérieurs à la date de clôture : .....	25
7.2	Informations sur les parties liées.....	25
8.	INFORMATIONS RELATIVES AUX FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) (CONFORMITE CMF – MATERIALITE FINANCIERE REFERENTIELS IFRS S1 & S2 EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025).....	27

## **1. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens (« DT ») et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

## **2. PRINCIPES COMPTABLES**

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### **2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

	Années
Progiciel SAP	10
Autres logiciels informatiques.	3
Dépôt de marques	3
Bâtiment industriel	35
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20
Installations techniques	20
Matériel industriel	20
Outillage industriel	10-15
A.A.matériel et outillage industriel	20
Matériel de transport des biens	7
Matériel de transport des personnes	10
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	35
Equipement de bureau	10
Matériel informatique	7

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

### **2.3 Titres de participation, Placement et autres actifs financiers**

Les placements sont classés en actifs financiers à long terme et à court terme selon l'intention de détention de la société.

Les placements à long terme correspondent essentiellement à des participations stratégiques détenues de façon durable. Ils sont évalués à la clôture de l'exercice sur la base de leur valeur d'usage en tenant compte notamment de la situation financière et des perspectives de rentabilité des sociétés émettrices.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements présentés dans la note 3.8 sont des placements Bancaires.

#### **2.4 Frais préliminaires et charges à répartir**

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

#### **2.5 Contrats de location financement**

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charges de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### **2.6 Valeurs d'exploitation**

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées à la clôture de l'exercice lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable. L'évaluation de ces provisions est effectuée sur la base de l'ancienneté des articles, de leur rotation, de leur état physique ainsi que des perspectives d'écoulement ou d'utilisation.

Les provisions ainsi constatées sont ajustées à chaque date de clôture en fonction de l'évolution de la valeur des stocks.

## **2.7 Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

## **2.8 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants**

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux

Paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

## **2.9 Provisions pour risques et charges**

### **> Provisions pour litiges**

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

### **> Provisions pour indemnités de départ à la retraite**

La provision pour indemnité de départ à la retraite correspond à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

## **2.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

### 2.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

La conversion est faite par le biais de taux de change fixé par la banque centrale au 31/12 de chaque exercice.

### 3. ACTIF

#### 3.1. Immobilisations incorporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Logiciels Informatiques	5 731 398	4 317 676
Dépôts de marques	1 026 724	1 012 183
Immobilisations incorporelles en cours <sup>(1)</sup>	343 772	538 146
<b>Total brut</b>	<b>7 101 894</b>	<b>5 868 005</b>
Amortissement	(4 648 892)	(3 944 382)
<b>Total net</b>	<b>2 453 002</b>	<b>1 923 623</b>

<sup>(1)</sup> Le montant de 343 772 DT, qui figure parmi les « immobilisations incorporelles en cours » représente la somme versée pour l'achat de plusieurs logiciels non encore mis en service à la date de clôture.

Les immobilisations incorporelles en cours sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat majoré des frais annexes.

#### 3.2. Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Terrain nu	1 321 600	1 321 600
Terrain bâti	230 400	230 400
Bâtiment industriel	8 379 125	8 379 125
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 764 730	8 346 951
Installations techniques	10 183 484	8 921 142
Matériels industriels	50 730 064	49 644 070
Outillages industriels	5 615 778	4 811 337
Matériels de transport des biens	2 984 570	2 688 719
Matériels de transport des personnes	3 458 786	3 134 846
Equipements de bureau	415 559	366 486
Matériels informatiques	2 212 649	2 064 245
Immobilisations en cours	603 720	26 815
<b>Total brut</b>	<b>95 900 465</b>	<b>89 935 736</b>
Amortissements	(35 457 132)	(32 876 459)
<b>Total net</b>	<b>60 443 333</b>	<b>57 059 277</b>

### 3.3. Immobilisations Financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Titres de participation	47 208 880	46 567 812
Dépôts et cautionnements	41 600	56 699
Créances immobilisées	1 633 785	1 633 785
<b>Total brut</b>	<b>48 884 265</b>	<b>48 258 196</b>
Provision pour dépréciation	(3 695 480)	(3 695 480)
<b>Total net</b>	<b>45 188 785</b>	<b>44 562 716</b>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participation	Montant libéré en Devise	Montant libéré en DT	Montant Provision	Montant Net en DT
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799	(226 799)	-
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940		199 940
LAND'OR MAROC <sup>(1)</sup>	9 000 000 MAD	100%	9 000 000 MAD	9 000 000 MAD	1629616	(1 629 616)	-
LAND'OR USA HOLDING INC (2)	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280	(205 280)	-
LAND'OR MAROC INDUSTRIES (LMI)	150 527 400 MAD	95%	143 001 000 MAD	143 001 000 MAD	44 016 197	-	44 016 197
LANDOR MEA FOOD & BEVERAGES TRADING L.L (LMEA)	1 150 000 AED	100%	1 150 000 AED	1 150 000 AED	931 048	-	931 048
<b>Total en DT</b>					<b>47 208 880</b>	<b>(2 061 695)</b>	<b>45 147 185</b>

<sup>(1)</sup> Land'Or Maroc a connu des difficultés opérationnelles et financières depuis 2013. Voir note 3.6 pour l'appréciation du risque lié à l'investissement dans la Land'Or Maroc.

<sup>(2)</sup> Land 'Or USA Holding, n'est pas entrée en activité. Un processus est lancé pour sa liquidation.

#### Créances immobilisées :

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850.000 euros l'équivalent de 1 633 785 DT à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010. Compte tenu de l'évolution du contexte politique et économique en Libye, le management a décidé de provisionner à 100% les créances immobilisées ainsi que la participation dans la filiale Libyenne.

### 3.4. Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Frais préliminaires	2 542 939	2 542 939
Charges à répartir	11 894 595	11 894 595
<b>Total brut</b>	<b>14 437 534</b>	<b>14 437 534</b>
Résorptions	(14 437 534)	(14 437 534)
<b>Total net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.5. Stocks :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières	14 430 981	16 018 961
Emballages	5 972 554	4 688 626
Matières consommables	195 187	204 715
Produits finis et en-cours	11 518 976	10 339 827
Stocks divers	5 589 939	5 103 942
Stocks en transit	6 308 671	4 026 293
<b>Total brut</b>	<b>44 016 308</b>	<b>40 382 364</b>
Provision pour dépréciation	(897 606)	(982 328)
<b>Total net</b>	<b>43 118 702</b>	<b>39 400 036</b>

La provision est détaillée comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 31/12/2025	Provision 31/12/2025	Valeur Nette 31/12/2025
Matières premières	14 430 981	-	14 430 981
Emballages	5 972 554	(384 916)	5 587 636
Matières consommables	195 187	-	195 187
Produits finis et en-cours	11 518 976	-	11 518 976
Stocks divers	5 589 939	(512 690)	5 077 249
Stocks en transit	6 308 671	-	6 308 671
<b>Total</b>	<b>44 016 308</b>	<b>(897 606)</b>	<b>43 118 702</b>

### 3.6. Clients et comptes rattachés

Le détail des comptes clients se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Clients	33 793 463	36 694 186
Effets impayés	224 759	191 247
Chèques impayés	1 097 280	1 137 823
<b>Total brut</b>	<b>35 115 502</b>	<b>38 023 256</b>
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(18 011 925)	(18 011 925)
<b>Total net</b>	<b>17 103 577</b>	<b>20 011 331</b>

Les comptes clients au 31/12/2025 incluent une créance pour un montant de 14 456 324 DT (Équivalent de 5 963 842 euros) sur la filiale marocaine LAND'OR Maroc, entièrement provisionnées.

Désignation	Montant en Euro	Montant actualisé en DT	Provision	Montant net
Créance antérieure à 2015	5 960 492	14 445 020	(14 445 020)	-
Créance relative à 2019	1 800	6 074	-	6 074
Créance relative à 2021	1 550	5 230	-	5 230
<b>Total</b>	<b>5 963 842</b>	<b>14 456 324</b>	<b>(14 445 020)</b>	<b>11 304</b>

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

Dans l'objectif de redresser la situation financière de Land'Or Maroc, Land'Or a soumis à l'approbation de la Banque Centrale de Tunisie, en date du 05/04/2016, un plan de restructuration financière au profit de sa filiale. N'ayant pas reçu de suite à cette demande et au vu de l'évolution positive de l'activité de la filiale au cours des dernières années notamment avec le démarrage du projet industriel au Maroc, Land'Or a introduit, le 22/08/2024, une demande d'autorisation pour un nouveau plan de restructuration de sa filiale consistant en la conversion de l'ancienne créance datant des exercices 2013 et 2014 s'élevant à 5,9M€ en une participation dans le capital.

### 3.7. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Personnel	11 295	21 065
Avances fournisseurs	1 764 920	348 301
Etat crédit d'impôt	2 606 890	2 352 494
Débiteurs divers	165 704	141 530
Créances sur des parties liées	114 185	114 185
Associés - dividendes à payer	-	1 148
Compte de régularisation actif	1 160 609	1 026 446
<b>Total brut</b>	<b>5 823 603</b>	<b>4 005 169</b>
Provision pour dépréciation des débiteurs divers	(648 323)	(648 323)
<b>Total net</b>	<b>5 175 280</b>	<b>3 356 846</b>

### 3.8. Placements et autres actifs financiers :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Placements Bancaires	25 500 000	13 000 000
<b>Total</b>	<b>25 500 000</b>	<b>13 000 000</b>

### 3.9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs à l'encaissement	6 139 053	3 080 710
Banques	5 429 314	8 872 751
Autres Valeurs	405	405
Caisses	7 881	10 886
<b>Total</b>	<b>11 576 653</b>	<b>11 964 752</b>

#### 4. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

##### 4.1. Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Capital Social	13 784 285	13 784 285	-
Réserves & Primes liées au Capital	68 609 924	68 609 924	-
Autres Capitaux Propres	3 816 444	3 918 077	(101 633)
Résultats reportés	18 485 327	13 423 773	5 061 553
Résultat de l'Exercice	13 013 574	10 564 136	2 449 439
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>117 709 554</b>	<b>110 300 195</b>	<b>7 409 359</b>
<b>Résultat par Action</b>	<b>0,944</b>	<b>0,766</b>	<b>0,178</b>

Au 31 décembre 2025, le capital social s'élève à 13 784 285 DT réparti sur 13 784 285 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

Le résultat par action au titre de l'exercice 2025 s'élève à (0,944 DT/action) contre (0,766 DT/action pour l'exercice 2024.

##### 4.2. Emprunts :

Le solde de cette rubrique, qui correspond aux échéances à plus d'un an, s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Crédits BT	15 138 454	17 052 632
Crédits UBCI	1 568 945	3 073 527
<b>Total emprunt</b>	<b>16 707 399</b>	<b>20 126 159</b>

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les concours bancaires.

Le détail des emprunts bancaires à la date du 31 décembre 2025 se détaillent comme suit :

Banque	Montant en principal	Solde au 31/12/2024			Mouvements de la période au 31/12/2025		Solde au 31/12/25	
		Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Nouveau Emprunt	Paiement	Reclassement	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
BT	3 000 000	749 983	541 671	-	500 005	500 005	249 978	541 671
BT	7 000 000	5 601 830	890 550	-	819 789	899 836	4 701 994	970 596
BT	1 200 000	960 265	152 694	-	140 562	154 283	805 979	166 419
BT	420 000	336 038	53 479	-	49 229	54 037	282 001	58 286
BT	715 000	572 157	90 983	-	83 754	91 934	480 22	99 161
BT	1 665 000	1 332 359	211 872	-	195 038	214 082	1 118 278	230 917
BT	7 500 000	7 500 000	-	-	-	-	7 500 000	-
ATB	723 000	-	-	-	-	-	-	-
ATB	1 042 000	-	-	-	-	-	-	-
ATB	600 000	-	-	-	-	-	-	-
ATB	723 000	-	-	-	-	-	-	-
UBCI	5 100 000	1 700 000	1 360 000	-	1 360 000	1 360 000	340 001	1 360 000
UBCI	1 445 817	1 373 527	72 291	-	72 291	144 583	1 228 944	144 582
<b>Total</b>		<b>20 126 159</b>	<b>3 373 540</b>	<b>-</b>	<b>3 220 664</b>	<b>3 418 760</b>	<b>16 707 399</b>	<b>3 571 632</b>

Ci- joint le détail de remboursement emprunt (principal et intérêts)

Rubrique	Note	31/12/2025
Remboursement emprunt	4.2	3 220 664
Charges intérêts	5.8	1 922 300
Intérêts relatifs au crédit BT		1 624 400
Intérêts relatifs au crédit UBCI		289 089
Autres intérêts		8 811
Variation Intérêts courus	4.6	151 945
<b>Total</b>		<b>4 991 019</b>

#### 4.3. Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Provisions pour risques et charges généraux	4 569 080	4 409 126
Provisions pour départ à la retraite	1 437 454	1 200 000
<b>Total Provisions</b>	<b>6 006 534</b>	<b>5 609 126</b>

#### 4.4. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs ordinaires locaux	6 328 636	5 884 670
Fournisseurs étrangers	12 257 019	7 736 046
Fournisseurs d'immobilisations	859 012	570 868
Fournisseurs, retenue de garantie	550 828	419 820
Fournisseurs, factures non parvenues	6 679 550	4 407 033
Effets à payer	7 025 589	7 426 053
<b>Total</b>	<b>33 700 634</b>	<b>26 444 490</b>

#### 4.5. Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Rémunérations dues au personnel	3 140 192	2 858 116
Etat et collectivités locales	592 891	592 113
Client avance et acomptes	2 706 092(*)	31 646
Associés - dividendes à payer	7 244	-
Créditeurs divers	1 254 618	1 062 449
Compte régularisation passif	2 664 329	2 120 270
<b>Total</b>	<b>10 365 365</b>	<b>6 664 594</b>

(\*) les avances clients ont été présentées en 2025 parmi les autres passifs courants sans retraitement de la colonne comparative.

#### **4.6. Concours bancaires et autres passifs financiers :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Echéances à moins d'1 an BT	2 067 050	1 941 250
Echéance à moins d'1 an UBCI	1 504 582	1 432 291
Financement de stock et préfinancement export	-	6 000 000
Financement en devise	22 229 906	12 642 078
Concours bancaires	-	2 035
Intérêts courus	268 308	116 363
<b>Total</b>	<b>26 069 846</b>	<b>22 134 017</b>

## 5. COMPTE DE RESULTAT

### 5.1. Produits d'exploitation :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires local	169 370 755	163 845 198
Chiffre d'affaires export	32 283 182	25 586 825
Autres produits d'exploitation	1 728 749	2 134 652
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>203 382 686</b>	<b>191 566 675</b>

### 5.2. Variation de stocks des produits finis :

La variation de stocks des produits finis est passée d'un montant de 660 643 DT (Produit) au 31 Décembre 2024 à un montant de 1 179 149 DT(Produit) au décembre 2025.

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Variation de Stocks des Produits Finis	1 179 149	660 643
<b>Total Variation de stocks des produits finis</b>	<b>1 179 149</b>	<b>660 643</b>

### 5.3. Achats Consommés

Les achats consommés se détaillent comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Achats matières premières	112 917 682	104 489 618
Achats emballages et autres matières consommables	22 609 812	20 477 519
Achats en transit	2 282 377	-174 205
Variation de stocks	313 579	1 172 057
Variation de stocks en transit	(2 282 377)	263 209
<b>Total Achats consommés</b>	<b>135 841 073</b>	<b>126 228 198</b>

#### 5.4. Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Autres achats stockables	1 498 648	1 381 482
Achats non stockables	3 054 009	3 133 739
<b>Total</b>	<b>4 552 657</b>	<b>4 515 221</b>

#### 5.5. Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et compléments de salaires	16 012 859	14 416 655
Charges sociales légales	2 837 888	2 420 997
<b>Total</b>	<b>18 850 747</b>	<b>16 837 652</b>

#### 5.6. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements	5 365 084	4 971 333
Dotations aux provisions	1 707 395	3 259 008
<b>Total</b>	<b>7 072 479</b>	<b>8 230 341</b>
Reprise sur Provisions	(1 394 708)	(1 520 153)
<b>Total net</b>	<b>5 677 771</b>	<b>6 710 188</b>

#### 5.7. Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Services extérieurs (1)	3 853 743	3 719 727
Autres services extérieurs (2)	12 127 430	12 496 906
Charges diverses ordinaires	509 445	151 949
Impôts et taxes	1 795 793	1 733 948
<b>Total</b>	<b>18 286 411</b>	<b>18 102 530</b>

(1) Les services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Sous-traitance et locations	1 023 900	848 279
Maintenance	1 714 437	1 704 494
Assurances	1 096 766	1 095 871
Etudes et recherches	18 640	71 083
<b>Total</b>	<b>3 853 743</b>	<b>3 719 727</b>

(2) Les autres services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Frais Marketing	1 619 256	1 146 367
Publicité	3 282 423	3 218 669
Transport et frais de ventes	4 487 451	4 478 993
Personnel Intérimaires & honoraires	1 728 446	2 679 985
Voyages et déplacements	779 272	730 536
Autres services extérieurs	230 582	242 356
<b>Total</b>	<b>12 127 430</b>	<b>12 496 906</b>

#### 5.8. Charges financières nettes :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts relatifs au crédit BT	1 624 400	1 074 502
Intérêts relatifs au crédit BH	-	-
Intérêts relatifs au crédit ATB	-	-
Intérêts relatifs au crédit UBCI	289 089	398 452
Autres intérêts	8 811	9 421
Perte/Gain de change nette (1)	721 487	(304 621)
Intérêts sur crédits de gestion et autre frais financiers	3 289 441	4 200 219
<b>Total</b>	<b>5 933 228</b>	<b>5 377 973</b>

(1) Le détail de la différence de change se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Pertes de changes latentes	2 093 500	-
Pertes de changes réalisées	1 581 461	428 076
<b>Total pertes de change</b>	<b>3 674 961</b>	<b>428 076</b>
Gains de changes latents	(1 971 653)	(146 481)
Gains de changes réalisés	(981 821)	(586 216)
<b>Total des gains de change</b>	<b>(2 953 474)</b>	<b>(732 697)</b>
<b>Total différences de change</b>	<b>721 487</b>	<b>(304 621)</b>

### 5.9. Produits de placements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Produits des placements	864 093	48 194
<b>Total des produits des placements</b>	<b>864 093</b>	<b>48 194</b>

### 5.10. Autres Gains Ordinaires :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Produits Cession immobilisations	1 208 726	69 434
Sinistre Assurances	218 281	283 226
<b>Total</b>	<b>1 427 007</b>	<b>352 660</b>

### 5.11. Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31/12/2024 à 4 611 689 DT. Ce montant comprend la contribution sociale solidaire instaurée par l'article 53 de la loi de finance 2018 qui s'élève à 601 525 DT.

Le décompte fiscal est présenté au niveau de l'annexe 3.

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Impôts sur les Bénéfices	4 010 164	3 430 883
Contribution Conjoncturelle	-	343 087
Contribution des sécurité sociale	601 525	514 633
<b>Total</b>	<b>4 611 689</b>	<b>4 288 603</b>

## 6. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

### 6.1 Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	31/12/2025	31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidités	37 076 653	24 964 752
Concours Bancaires	(22 229 906)	(12 644 113)
<b>Trésorerie</b>	<b>14 846 747</b>	<b>12 320 639</b>

### 6.2 Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :

La méthode utilisée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités est la méthode autorisée.

## 7. NOTES COMPLEMENTAIRES

### 7.1 Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 23 avril 2026. Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de l'exercice 2025 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

La société n'est pas susceptible d'être impactée par la circulaire BCT 2026-04 du 26/03/2026 puisqu'elle ne concerne pas les intrants industriels.

### 7.2 Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les principaux actionnaires et dirigeants ainsi que les sociétés du Groupe Land'Or. Compte tenu des préconisations de la NCT 39 en matière d'informations sur les parties liées, les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

Parties	Types de liaisons par rapport à Land'Or SA				
	Actionnaires	Filiales	Autres sociétés du groupe Land'Or SA	Fournisseurs	Clients/ débiteurs divers
Land'Or Foods and Services		X		X	X
Land'Or Maroc		X		X	X
Land'Or Maroc Industries		X		X	X
Echarika Alybia Tounsi Alhaditha Lésinait Alghidhaia Almouchtaraka		X	X		
Land'Or USA Holding Inc		X	X		
LANDOR MEA FOOD & BEVERAGES TRADING L.L (LMEA)		X			
Land'Or Holding	X			X	X

#### **7.2.1 Transactions avec les parties liées.**

La politique de fixation des prix adoptée entre les parties liées est conforme aux pratiques du marché, et ces contrats et conventions sont autorisés par le Conseil d'Administration et sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

#### **Produits réalisés par Land'Or avec les sociétés du Groupe**

- Contrat de location de trois bureaux meublés et agencés au profit de sa filiale Land 'or Food & Services « LFS » pour un usage administratif au sein du siège social de Land 'or en date du 1 er janvier 2024. Le prix de location mensuel s'élève à 1000 DT hors taxe avec une majoration annuelle de 5%. Le produit comptabilisé en 2025 au titre de cette convention s'élève à 12 600 DT en hors taxes. Le solde du compte client « LFS » au 31 décembre 2025 s'élève à un solde nul. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration en date du 19 avril 2024.
- L'acquisition d'un matériel Industriel « ligne mozzarella » auprès de Land'Or Maroc Industries pour valeur de 2.938.502 DT
- L'acquisition d'un stock emballage mozzarella pour une valeur de 421.789DT
- La vente d'un matériel industriel « CORRAZZA » à land'Or Maroc Industries pour une valeur de 2 786 147DT

#### **Relation avec Land'Or Holding**

Courant 2025, Land'Or a facturé à la société « Land'Or Holding SA » un montant de 8 443 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia. Le solde du compte « Land'Or Holding SA » au 31 décembre 2025 est nul.

**Prestations facturées par les sociétés du groupe :**

LFS a facturé à Land'Or au titre de l'exercice 2025 des prestations de transport de marchandise s'élevant à 3 853 784 DT. Le solde du compte fournisseur « LFS » inscrit sur les livres comptables de Land'Or SA arrêté au 31 décembre 2025 est créateur de 310 723 DT.

**Garanties, sûretés réelles et cautions données****Caution solidaire au profit de Land'Or Maroc Industries (LMI) :**

Un accord de financement, arrêté entre la « BERD », « Land'Or Maroc Industries » (« LMI ») et Land'Or en vertu duquel, la « BERD » accordera à LMI un prêt de 82,2 millions de Dirhams marocains, porté à la suite d'un avenant à 119,1 M Dirhams marocains (soit l'équivalent de 11,3 M€/ 34 980 861 DT). Land'Or s'est portée caution solidaire envers la BERD au titre de l'intégralité de ce prêt et a consenti à titre de garanties un nantissement sur ses équipements et sur ses parts sociales détenues dans le capital de LMI. Le montant restant à rembourser au 31/12/2024 s'élève à 18 875 479 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 1er septembre 2020 et ratifiée, telle que modifiée et complétée par les avenants et accords de garanties subséquents par votre Conseil d'Administration du 25 février 2022.

**7.2.2 Soldes avec les parties liées**

En dinar tunisien (DT)	31/12/2025	31/12/2024
<b>Créances</b>		
Land 'Or Maroc <sup>(1)</sup>	14 456 324	22 583 042
LFS	-	-
Land 'Or Holding	-	9569
LMI <sup>(2)</sup>	36 439	36 439
<b>Total des créances</b>	<b>14 492 763</b>	<b>22 629 050</b>
<b>Avances</b>		
Land 'Or Maroc	17 131	17 131
LAND'OR USA HOLDING INC	97 054	97 054
<b>Total des avances <sup>(2)</sup></b>	<b>114 185</b>	<b>114 185</b>
<b>Dettes</b>		
LFS	310723	290 716
<b>Total des dettes</b>	<b>310723</b>	<b>290 716</b>

<sup>(1)</sup> Solde provisionné à hauteur de 14.445.020 DT

<sup>(2)</sup> Solde intégralement provisionné

**7.2.3 Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Land'Or SA a alloué aux dirigeants une rémunération totale, charges comprises de 1246 655 DT ;

L'administrateur salarié est lié à la société par un contrat de travail avant la prise de ses fonctions d'administrateur, sa rémunération et les avantages lui revenant sont fixés par son contrat de travail.

Le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et s'élève à 157 000 DT bruts à répartir entre les membres du Conseil d'Administration. Le montant alloué au Comité Permanent d'Audit est de 14 400 DT bruts.

Une estimation de départ à la retraite pour l'administrateur salarié et le Directeur Général de 583 828 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle

## **8. INFORMATIONS RELATIVES AUX FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) (CONFORMITE CMF – MATERIALITE FINANCIERE REFERENTIELS IFRS S1 & S2 EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025)**

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

La présente note ESG est établie sur une base **consolidée pour le Groupe LAND'OR** et couvre le périmètre des sites de production situés en Tunisie et au Maroc, ainsi que les activités de **transport et de logistique** exercées à travers sa filiale dédiée. Compte tenu de la prédominance de l'activité industrielle, la présente note se concentre principalement sur les **activités de production fromagère**, tout en intégrant les enjeux ESG pertinents liés à l'activité logistique du Groupe.

Les informations présentées couvrent notamment :

1. Le mode de gouvernance ESG ;
2. La stratégie et les orientations ESG ;
3. La gestion des risques et opportunités ESG ;
4. Les indicateurs & cibles.

### **SECTION 1 — GOUVERNANCE**

#### **1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG**

La supervision des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est assurée par la Direction Générale, qui intègre progressivement ces dimensions dans la stratégie globale de l'entreprise.

La Direction Générale est responsable de :

- la supervision des risques ESG susceptibles d'impacter la performance et la continuité d'exploitation ;
- la validation de la cartographie des risques incluant les dimensions HSE ;
- le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) ESG (sécurité, énergie, eau, déchets, rejets, non-conformités) ;
- l'allocation des ressources nécessaires aux investissements HSE et environnementaux ;
- le pilotage de la conformité réglementaire et des engagements ISO 14001 et ISO 45001.

#### **1.2. Comités concernés**

À ce stade, la société ne dispose pas d'un comité ESG dédié formellement institué. Toutefois, les enjeux ESG sont traités de manière transversale à travers :

- les réunions de Direction ;
- les réunions de la Comité Consultative d'Entreprise (CCE) ;
- le Comité de Santé et de Sécurité au Travail (CSST) ;
- les audits internes et externes.

Les départements QHSE, RH, et technique jouent un rôle central dans l'analyse et la remontée des informations ESG vers la Direction Générale.

#### **1.3. Formation et renforcement des capacités**

La société a engagé des actions régulières de formation et de sensibilisation en matière HSE, constituant le socle du développement ESG.

Ces actions couvrent notamment :

- sécurité au travail (machines, manutention, incendie) ;
- habilitation électrique ;
- habilitation cariste ;
- secourisme ;
- lutte contre incendie ;
- sécurité alimentaire ;
- bonnes pratiques environnementales.

Par ailleurs, la Société renforce progressivement ses compétences internes en matière de reporting ESG et de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). À ce titre, le Responsable HSE a bénéficié d'une formation spécialisée en reporting ESG et RSE.

#### **1.4. Projet d'accompagnement ESG**

La société a engagé une démarche progressive de structuration ESG basée sur :

- ISO 14001 (environnement) ;
- ISO 45001 (santé et sécurité) ;
- intégration progressive des KPI ESG ;
- audits environnementaux et énergétiques.

## **SECTION 2 — STRATÉGIE ESG**

### **2.1. Business model et enjeux ESG**

La société opère dans l'industrie agroalimentaire spécialisée dans la production fromagère. Le Groupe exerce également, à travers sa filiale dédiée, une activité de **transport et de logistique** assurant la distribution des produits.

#### **Business model**

- La transformation du lait en produits fromagers ;
- des processus industriels intensifs en énergie et en eau ;
- une exigence élevée en matière de qualité et de sécurité alimentaire ;
- le transport et la distribution des produits via la filiale logistique du Groupe.

#### **Enjeux ESG matériels**

La base d'identification des enjeux ESG financièrement matériels repose sur la réglementation tunisienne en vigueur, notamment en matière de gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets et de la santé et sécurité au travail (SST).

Cette analyse est complétée et actualisée par les référentiels internationaux du SASB, applicables au secteur agroalimentaire – sous-secteur "Food & Beverage", permettant d'aligner l'identification des enjeux ESG avec les standards internationaux de matérialité financière et sectorielle.

Les enjeux suivants sont identifiés :

#### **Environnement :**

- Gestion de l'eau ;
- Gestion de l'énergie ;
- Gestion des déchets ;
- Émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment les émissions indirectes liées à l'activité de transport et de logistique du Groupe (Scope 3). À la date de clôture, ces émissions n'ont pas fait l'objet d'une quantification et ne présentent pas, à ce stade, de matérialité financière avérée au regard des états financiers de l'exercice 2025. Cet

enjeu fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation progressive dans le cadre de la montée en maturité du dispositif de reporting ESG.

**Social :**

- Sécurité alimentaire ;
- Sécurité du travail.

**Gouvernance :**

- Conformité réglementaire HSE.

**SECTION 3 — GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS**

**3.1. Démarche d'identification et d'évaluation**

À partir du modèle économique et du cadre réglementaire tunisien en vigueur, la Société identifie ses enjeux ESG sur la base d'une analyse de matérialité. Cette analyse s'appuie notamment sur les données issues des audits énergétiques et hydriques, ainsi que sur les systèmes de management existants, certifiés ISO 14001 et ISO 45001, afin d'identifier et de piloter les principaux risques et opportunités ESG.

Cette démarche est également alignée avec les standards sectoriels du SASB, permettant de structurer les enjeux environnementaux et sociaux selon une approche de matérialité financière et sectorielle.

À moyen terme, la Société prévoit d'améliorer son dispositif par une quantification et une meilleure intégration des risques ESG dans les processus budgétaires et d'investissement, ainsi que l'instauration d'indicateurs de performance ESG au niveau stratégique. Ce développement sera accompagné d'une gouvernance ESG renforcée, impliquant davantage les organes de direction et formalisant les responsabilités dans les fonctions clés.

Cette trajectoire vise à renforcer la résilience du modèle d'affaires face aux risques émergents tout en répondant aux exigences croissantes des investisseurs, du régulateur et des parties prenantes.

**3.2. Exposition au MACF**

**Applicabilité au secteur du Groupe**

À la date de clôture, le MACF n'est pas applicable directement au secteur agroalimentaire ni au secteur du transport. Les activités de production fromagère et de transport et logistique exercées par le Groupe ne font pas partie des secteurs couverts par le dispositif actuel du MACF.

**Nature de l'exposition**

Bien que non directement concerné par le MACF, le Groupe peut être exposé de manière indirecte et limitée à ce mécanisme à travers :

- Les coûts des matières premières et intrants industriels intégrant des émissions de carbone ;
- Les coûts énergétiques indirects répercutés par les fournisseurs ;
- Les coûts liés aux carburants utilisés par la filiale de transport, susceptibles d'être impactés par l'évolution générale des mécanismes de tarification carbone ;
- L'évolution générale des prix liée à la transition carbone dans l'économie.

Cette exposition reste à ce stade non significatif mais fait l'objet d'un suivi dans le cadre de la veille réglementaire ESG.

**Démarches de suivi et de conformité**

Dans une logique d'anticipation des évolutions réglementaires, la Société a mis en place les actions suivantes :

- Mise en place d'une veille réglementaire environnementale et climatique ;
- Suivi des évolutions du cadre européen relatif au carbone et à la transition énergétique.

#### **SECTION 4 — INDICATEURS & CIBLES**

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données et des systèmes d'information et de l'absence d'identification de risques ESG significatifs, la société ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés.

# Annexes

**Annexe (1):** Tableau d'Amortissement des Immobilisations Corporelles & Incorporelles

**Annexe (2):** Tableau de Résorption des Autres Actifs Non Courants

**Annexe (3):** Tableau de détermination du Résultat Fiscal

**Annexe (4):** Schéma des soldes intermédiaires de gestion

**Annexe (5):** Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

**Annexe (6):** Tableau des engagements Hors Bilan

**Annexe (7):** Tableau de mouvements des capitaux propres

## Annexe (1)

### TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2025

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2025	ACQUISIT° 2025	VALEUR CESSION 2025	TRANSFERT 2025	VB AU 31/12/2025	AMORT. CUMUL. 2024	DOTATION 2025	REPRISE /CESSION 2025	AMORT. CUMUL. 2025	VCN 2025
BATIMENT INDUSTRIEL	8 379 125	-	-	-	8 379 125	2 986 699	249 030	-	3 235 729	5 143 396
EQUIPEMENT DE BUREAU	366 486	49 374	(302)	-	415 558	261 684	20 496	(302)	281 878	133 680
INST.G. AA CONST.	8 346 951	1 420 514	(2 735)	-	9 764 730	3 287 574	408 479	(2 555)	3 693 498	6 071 233
INSTAL. TECHNIQ.	8 921 143	1 257 733	(380)	4 987	10 183 484	3 632 528	425 318	(234)	4 057 612	6 125 872
MAT.DE TRANSP. DE PERS.	3 134 847	587 237	(263 297)	-	3 458 787	1 675 918	360 251	(168 676)	1 867 493	1 591 294
MAT.DE TRANSP.BIENS	2 688 718	360 852	(65 000)	-	2 984 570	1 112 844	405 156	(33 244)	1 484 756	1 499 814
MAT.INDUSTRIEL	49 644 069	4 747 618	(3 661 625)	-	50 730 062	16 606 477	2 320 447	(1 870 057)	17 056 867	33 673 196
MAT.INFORMATIQUE	2 064 245	148 404	-	-	2 212 649	1 357 751	158 721	-	1 516 472	696 178
OUTILLAGE INDUST.	4 811 337	806 980	(2 539)	-	5 615 778	1 954 984	310 381	(2 539)	2 262 826	3 352 950
TERRAIN NU	1 321 600	-	-	-	1 321 600	0	-	-	-	1 321 600
TERRAIN BATI	230 400	-	-	-	230 400	0	-	-	-	230 400
IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	26 815	598 644	(16 750)	(4 987)	603 720	0	-	-	-	603 720
<b>Total</b>	<b>89 935 736</b>	<b>9 977 356</b>	<b>(4 012 627)</b>	<b>-</b>	<b>95 900 465</b>	<b>32 876 459</b>	<b>4 658 279</b>	<b>(2 077 607)</b>	<b>35 457 132</b>	<b>60 443 333</b>

## Annexe (1)

### TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2025

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2025	ACQUISIT° 2025	Cessions 2025	TRANSFERT 2025	VB AU 31/12/2025	AMORT. CUMUL. 2024	DOTATION 2025	Régul	AMORT. CUMUL. 2025	VCN 2025
LOGICIEL INFORMATIQUE	4 317 676	913 627	-	500 095	5 731 398	3 299 725	493 949	(2 295)	3 791 379	1 940 019
DEPOT DE MARQUE	1 012 183	14 541	-	-	1 026 724	644 657	212 856	-	857 513	169 211
IMMOBILISATIONS INCORP.EN COURS	538 146	305 721	-	(500 095)	343 772	-	-	-	-	343 772
Total	<b>5 868 005</b>	<b>1 233 889</b>	-	-	<b>7 101 894</b>	<b>3 944 382</b>	<b>706 805</b>	<b>(2 295)</b>	<b>4 648 892</b>	<b>2 453 002</b>

**Annexe (2)**  
**TABLEAU DE RESORPTION DES FRAIS PRELIMINAIRES AU 31/12/2025**

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2025	ACQUISIT° 2025	VALEUR CESSION 2025	TRANSFERT 2025	VB AU 31/12/2025	AMORT. CUMUL. 2024	DOTATION 2025	REPRISE /CESSION 2025	TRANSFERT 2025	AMORT. CUMUL. 2025	VCN 2024
FRAIS PRELIMINAIRES	2 542 939	-	-	-	2 542 939	2 542 939				2 542 939	-
CHARGES A REPARTIR	11 894 595	-	-	-	11 894 595	11 737 704	-	-	-	11 894 595	-
Total	<b>14 437 534</b>	-	-	-	<b>14 437 534</b>	<b>14 280 643</b>	-	-	-	<b>14 437 534</b>	-



## Annexe (3)

### TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

DESIGNATION	A IMPOSER	A DEDUIRE
BENEFICE NET COMPTABLE OU PERTE NETTE COMPTABLE (1) (après modifications comptables)	13 013 574	-
<b>À REINTEGRER</b>	<b>10 460 570</b>	-
Amortissements des voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	10 988	
Charges sur voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	53 882	
Provisions constituées (Créances client)	125 000	
Provisions constituées (stock)	248 403	
Dépenses engagées au titre de l'essaiage excédentaires	-	
Moins values sur cession des éléments réévalués A hauteur de la plus-value de réévaluation déjà constatée	-	
Cadeaux et frais de réceptions excédentaires	1 079 476	
Impôt sur les sociétés	4 010 164	
Retenue A la source prise en charge au lieu et place des non résidents au titre des redevances	-	
Taxe sur les voyages	420	
Amendes et pénalités non déductibles	338 468	
Pertes de changes non réalisées	2 658 252	
Contribution conjoncturelle	601 525	
Autres Réintégrations	1 333 992	
<b>A DEDUIRE</b>		<b>3 423 324</b>
Dividendes - Revenus des parts des fonds d'amorçage et fonds communs de placement A risque		-
Reprise sur provision clients		125 000
Reprise pour provision de stock non déduite initialement		333 124
Repsie autres Provisions		936 584
Gains de changes non réalisées		2 028 616
<b>RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES PROVISIONS</b>		-
	Bénéfice	20 050 820
	Déficit	
<b>RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES REPORTS DEFICITAIRES</b>		
	Bénéfice	20 050 820
	Déficit	
<b>RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		
	Bénéfice	20 050 820
	Déficit	
<b>RESULTAT APRES REPORT DEFICITAIRE</b>		
	Bénéfice	20 050 820
	Déficit	
<b>BASE DE L'IMPÔT MINIMUM Marché local</b>		
<b>BASE DE L'IMPÔT MINIMUM Export</b>		
<b>RESULTAT NET FISCAL</b>		
<b>IMPÔT SUR LES SOCIETES AU TAUX DE 20%</b>	4 010 164	
<b>IMPÔT SUR LES SOCIETES AU TAUX DE 3% Conjoncture fiscal</b>	601 526	

## Annexe (4)

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2025

(Exprimé en dinars)

	Produits 2025	CHARGES 2025	SOLDES	31/12/2025	31/12/2024
Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues	.	<i>Marge Commerciale</i>	-
Revenus et autres produits d'exploitation	203 382 686				
Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	- 1 179 149		
Production Immobilisée					
<b>Total</b>	<b>203 382 686</b>	<b>Total</b>	<b>- 1 179 149</b>	<b>Production</b>	<b>204 561 836</b>
(2) Production	204 561 836	Achats consommés	140 393 730	.	<i>Marge sur coût matières</i>
(1) Marge Commerciale	-	(1) et (2) Autres charges externes	16 490 617		<b>64 168 106</b>
(2) Marge sur coût matière	64 168 106				<b>61 483 898</b>
Subvention d'exploitation					
<b>Total</b>	<b>64 168 106</b>	<b>Total</b>	<b>16 490 617</b>	.	<i>Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)</i>
Valeur Ajoutée Brute	47 677 489	Impôts et taxes	1 795 793		<b>47 677 489</b>
		Charges de personnel	18 850 747	.	<i>Excédent Brut ou Insuffisance</i>
		<b>Total</b>	<b>20 646 540</b>		<i>D'exploitation</i>
Excédent brut d'exploitation	<b>27 030 949</b>	ou Insuffisance brute d'exploitation			<b>27 030 949</b>
Autres produits ordinaires	1 427 007	Autres charges ordinaires	85 785		<b>26 543 715</b>
Produits financiers	864 091	Charges financières	5 933 228		
Transferts et reprises de charges	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	5 677 771		
		Impôt sur le résultat ordinaire	4 611 689	.	<i>Résultat des Activités Ordinaires</i>
<b>Total</b>	<b>29 322 047</b>	<b>Total</b>	<b>16 308 472</b>		<i>(positif ou négatif)</i>
Résultat positif des Activités ordinaires	<b>13 013 574</b>	Résultat négatif des activités ordinaires			<b>13 013 574</b>
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-		<b>10 564 136</b>
Effet positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-		
		Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	.	<i>Résultat Net après Modifications Comptables</i>
<b>Total</b>	<b>13 013 574</b>	<b>Total</b>			<b>13 013 574</b>
					<b>10 564 136</b>

## Annexe (5)

### TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

<i>Liste des comptes de charges par nature</i>	<b>Montant</b>	<i>Ventilation</i>				<i>Observations</i>
		<i>Coût des ventes</i>	<i>Frais de distribution</i>	<i>Frais D'administration</i>	<i>Autres Charges</i>	
Achats de matières et Emballages	135 841 073	135 841 073	-	-	-	
Achats matières et fournitures	4 552 657	3 778 705	409 739	-	364 213	
Autres services extérieurs	12 127 430	1 697 841	6 306 263	-	4 123 326	
Charges diverse ordinaires	509 445	-	-	-	509 445	
Charges Financières	5 933 228	-	-	-	5 933 228	
Dotations aux Amortissements et aux provisions	5 677 771	1 305 887	1 419 443	-	2 952 441	
Impôts sur les bénéfices	4 611 689	-	-	-	4 611 689	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 795 793	107 748	395 074	-	1 292 971	
Personnel & Personnel extérieur à l'entreprise	18 850 747	7 728 806	4 901 194	-	6 220 747	
Services extérieurs	3 853 743	1 348 810	1 348 810	-	1 156 123	
Achats Stocks en Transit						
<b>Total</b>	<b>193 753 576</b>	<b>151 808 870</b>	<b>14 780 523</b>	<b>-</b>	<b>27 164 183</b>	<b>-</b>

## Annexe (6)

### TABLEAU DE ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Observations
<b>1- Engagements donnés</b>			
1-a Garanties personnelles			
Cautonnement	18 875 479	BERD	Caution solidaire et personnelle de Land'Or au profil Land'Or Maroc Industries
1-b Garanties réelles			
<b>Hypothèque</b>	17 205 505	BT	Lot de terrain SELMA II
	-	BH	
	3 073 526	UBCI	
<b>Nantissement</b>	17 205 505	BT	En rang utile Fond de commerce et matériel
	3 073 526	UBCI	En rang utile Fond de commerce et matériel
1-c Effets escomptés non échues			
<b>Total</b>	<b>59 081 338</b>		
<b>2- Engagements reçus</b>			
2-a Garanties personnelles			
Cautonnement			
2-b Garanties réelles			
2-c Effets escomptés non échues	989 249	BT	
	1 630 162	UIB	
	769 633	BTL	
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)			
2-e Abandon de créances			
<b>Total</b>	<b>3 389 045</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>			
Crédit consenti non encore versé			
Avals et Cautions	1 210 567	(BH, BT)	
Crédit documentaire	629 992	BT	
<b>Total</b>	<b>1 840 559</b>		

#### 2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

POSTES CONCERNES	VALEUR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunt Obligataire Emprunt d'investissement Emprunt courant de gestion	

## Annexe (7)

### TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En Dinars	Capital Social	Réserves & Primes liées au Capital		Autres Capitaux Propres				Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des Capitaux Propres
		<i>Réserve Légale</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves spéciales de réévaluation</i>	<i>Autres réserves</i>	<i>Subvention d'invest.*</i>	<i>Actions rachetées par la Société</i>			
<b>Soldes au 31/12/2023 avant affectation</b>	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	151 026	(27 829)	7 786 525	5 637 248	99 043 592
Affectation et imputations (AGO 26/06/2023)								5 637 248	(5 637 248)	-
Distribution des Dividendes										-
Subvention d'investissement						692 467				692 467
Résultat de l'exercice 2024									10 564 136	10 564 136
<b>Soldes au (31/12/2024) avant affectation</b>	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	843 493	(27 829)	13 423 773	10 564 136	110 300 195
Affectation et imputations (AGO 30/06/2025)								10 564 136	(10 564 136)	-
Variation des subventions d'investissements						(101 633)				(101 633)
Distribution des Dividendes								(5 513 714)		(5 513 714)
Subvention d'investissement										-
Résultat de la période 31.12.2025									13 013 574	13 013 574
Dividendes rattachés à des actions rachetées								11 132		11 132
<b>Soldes au (31/12/2023) avant affectation</b>	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	741 860	(27 829)	18 485 327	13 013 574	117 709 554

(\*)La subvention obtenue est accordée par l'Agence Française de Développement « AFD » dans le cadre de l'Energie renouvelable

**SOCIETE LAND 'OR S.A**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Tunis, le 14 mai 2026

**Messieurs les actionnaires de la société Land 'Or S.A**

**I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société Land 'Or S.A (« Land 'Or » ou « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 117 709 554 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 13 013 574 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

**Evaluation des créances clients**

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant brut de 35 115 502 DT (dont une créance sur Land 'Or Maroc pour un montant de 14 456 324 DT) provisionnées à hauteur de 18 011 925 DT (dont une provision de 14 445 020 DT relative à la créance sur Land 'Or Maroc). Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à :

- Revoir l'ancienneté des créances clients et l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture) ;
- Vérifier l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par la Direction (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des débiteurs et notamment Land'Or Maroc).
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances.
- Revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues pour le calcul des provisions pour dépréciation des créances.
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant ces estimations.

#### **4. Rapport de gestion du Conseil d'administration (« rapport de gestion »)**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer

un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période

considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

### **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

## **Les commissaires aux comptes**

**A.M.C Ernst & Young**

**Achraf Guermech  
Associé**

**Les Commissaires aux Comptes Associés**

**M.T.B.F  
Ahmed Sahnoun  
Associé**

**SOCIETE LAND 'OR S.A**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Tunis, le 14 mai 2026

**Messieurs les actionnaires de la société Land 'Or S.A,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration a autorisé à postériori les conventions suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

**1 Conventions avec Land'Or Maroc Industries « LMI »**

1.1 Land'Or S.A a procédé à la cession de deux machines « CORAZZA » au profit de sa filiale Land'Or Maroc Industrie (« LMI »), respectivement le 13 mai 2025 et le 14 juillet 2025.

-La première machine a été cédée pour 516 250 EUR (soit 1 730 677 DT), avec une valeur brute de 2 270 378 DT et des amortissements cumulés de 1 036 060 DT, générant un gain de cession de 496 359 DT.

-La seconde machine a été cédée pour 315 000 EUR (soit 1 055 471 DT), avec une valeur brute de 1 391 247 DT et des amortissements cumulés de 836 000 DT, générant un gain de cession de 500 246 DT.

1.2 Land'Or S.A a acquis le 15 juillet 2025, auprès de sa filiale Land'Or Maroc Industrie « LMI » un matériel industriel pour 2 938 502 DT.

1.3 Land'or a acquis un stock emballage « mozzarella » pour une valeur de 421 789 DT.

Ces conventions et opérations n'ont pas fait l'objet d'une autorisation au préalable par votre conseil d'administration ni d'un rapport spécial des commissaires aux comptes tel que prévu par la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

## **2 Convention de crédit et de garanties avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (« BERD »)**

Un accord de financement, arrêté entre la « BERD », « Land'Or Maroc Industries » (« LMI ») et Land'Or en vertu duquel, la « BERD » accordera à LMI un prêt de 82,2 millions de Dirhams marocains, porté à la suite d'un avenant à 119,1 M Dirhams marocains (soit l'équivalent de 11,3 M€ / 34 980 861 DT). Land'Or s'est portée caution solidaire envers la BERD au titre de l'intégralité de ce prêt et a consenti à titre de garanties un nantissement sur ses équipements et sur ses parts sociales détenues dans le capital de LMI. Le montant restant à rembourser au 31 décembre 2025 s'élève à 18 875 479 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020 et ratifiée, telle que modifiée et complétée par les avenants et accords de garanties subséquents par votre conseil d'administration du 25 février 2022.

## **3 Conventions avec Land'Or Foods and Services (« LFS »)**

3.1 Une convention de prestation logistique a été signée en 2003. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en 2023. Cet avenant a été autorisé par le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> septembre 2023 avec date effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette convention a pour objet le transport de toute marchandise propriété de « Land'Or » par le prestataire jusqu'aux points de livraison.

### **Rémunération :**

- Facturation mensuelle : sur la base d'un forfait de 0,200 TND/ KG transporté ;

- Facturation semestrielle : au terme de chaque semestre de l'année et sur la base des charges réelles arrêtées par le Prestataire, celui-ci procède à l'établissement d'une facture complémentaire ou d'une facture d'avoir garantissant une marge nette (hors éléments exceptionnels) de 10%.

La charge comptabilisée en 2025 par Land'Or SA au titre des prestations fournies par « LFS » s'élèvent à 3 853 784 DT en hors taxes. Le solde du compte fournisseur « LFS » inscrit sur les livres comptables de Land'Or SA arrêté au 31 décembre 2025 est créditeur de 310 723 DT.

3.2 Contrat de location de bureaux

Il s'agit d'un contrat de location de trois bureaux meublés et agencés au profit de la filiale Land 'or Food & Services « LFS » pour un usage administratif au sein du siège social de Land 'or en date du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le prix de location mensuel s'élève à 1000 DT hors taxes avec une majoration annuelle de 5%. Le produit comptabilisé en 2025 au titre de cette convention s'élève à 12 600 DT en hors taxes. Le solde du compte client « LFS » au 31 décembre 2025 est nul.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 19 avril 2024.

## **4 Relation avec la Filiale Marocaine Land'Or Maroc SARL (« Land'Or Maroc »)**

4.1 Land'Or SA n'a pas réalisé un chiffre d'affaires au titre de la vente de produits finis à « Land'Or Maroc » en 2025. Le solde du compte client « Land'Or Maroc » arrêté au 31 décembre 2025 est débiteur de 14 456 324 DT (5 963 842 €). Ce solde a été provisionné à hauteur de 14 445 020 DT.

4.2 Le compte courant actionnaire « Land'Or Maroc » est débiteur dans les livres comptables de Land'Or de 17 131 DT au 31 décembre 2025. Ce solde a été totalement provisionné.

## 5 Relation avec la Filiale Américaine « Land'Or USA Holding INC »

Le compte courant actionnaire détenu sur « Land'Or USA Holding INC » est débiteur dans les livres de Land'Or de 97 054 DT au 31 décembre 2025. Ce solde a été totalement provisionné.

## 6 Relation avec Land'Or Holding SA

Courant 2025, Land'Or a facturé à la société « Land'Or Holding SA » un montant de 8 443 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia. Le solde du compte « Land'Or Holding SA » au 31 décembre 2025 est nul.

## 7 Relation avec la filiale « Land'Or Maroc Industries SARL » (« LMI »)

Le compte de la société « LMI » au 31 décembre 2025 est débiteur de 36 439 DT. Ce solde est totalement provisionné.

## 8 Emprunts

Au 31 décembre 2025, la société n'a pas de dettes liées à des contrats de location financement.

8.1 Les emprunts bancaires conclus par la société en vigueur au 31 décembre 2025 se présentent comme suit (Montants en DT)

Banque	Montant en principal	Modalité de remboursement	Garantie	Solde au 31/12/2025	
				Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
BT	7 500 000	Remboursable sur 7 ans dont 2 années de grâce	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	7 500 000	-
BT	3 000 000	Remboursable sur 7 ans dont 12 mois de franchise	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	249 978	541 671
BT	7 000 000	Remboursable sur 9 ans dont 2 années de grâce	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	4 701 994	970 596
BT	1 200 000	Remboursable sur 9 ans dont 1,5 années de grâce	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	805 982	166 419
BT	420 000	Remboursable sur 9 ans dont une année et 5 mois une période de grâce	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	282 001	58 286
BT	715 000	Remboursable sur une durée de 8 ans dont une année de franchise	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel.	480 223	99 161

BT	1 665 000	Remboursable sur une durée de 8 ans	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel	1 118 277	230 917
UBCI	5 100 000	Emprunt spécifique tri-génération et remboursable sur 9 ans	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m Nantissements en 1er rang Fond de commerce et matériel	340 000	1 360 000
UBCI	1 445 817	Remboursable sur une durée de 12 ans dont 02 années de franchise est remboursable à la Banque semestriellement	Hypothèque en rang utile au profit de la Banque qui accepte la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété : objet du Titre Foncier N°38526 Ben Arous, situé à Khelidia, Ben Arous, en bordure de chemins, d'une superficie globale de 8826m	1 228 945	144 582
<b>Total</b>				<b>16 707 399</b>	<b>3 571 632</b>

Au 31 décembre 2025, les dettes de la société Land 'Or liées aux opérations de financement à court terme (financement de stock, préfinancement export, financement en devise, etc.) s'élèvent à 22 229 905 DT. Elles se détaillent comme suit :

Banque	Montant en DT
BT	16 016 575
UIB	4 388 119
Attijari	244 075
Zitouna	1 581 136
<b>Total</b>	<b>22 229 905</b>

### III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le montant des jetons de présence fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 157 000 DT bruts à répartir entre les membres du Conseil d'Administration. Le montant alloué au Comité permanent d'Audit est de 14 400 DT bruts ;
- La rémunération annuelle brute du Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 24 Avril 2025. Elle est payable sur 12 mensualités ;
- Le président du conseil d'administration, nommé par le Conseil d'Administration du 20 avril 2022, continue à percevoir sa rémunération de Directeur général adjoint tel que ratifié par l'acte de précision dudit conseil.
- L'administrateur salarié perçoit un salaire mensuel brut moyen de 16 475 DT. En sus de son salaire, l'administrateur salarié bénéficie d'une prime de rendement, d'une prime de productivité et d'une prime de bilan conformément aux dispositions de la convention sectorielle de lait et ses dérivés ;
- Outre les rémunérations susmentionnées, les dirigeants de la société bénéficient de la prise en charge, par la société, du carburant, des vignettes et des frais d'assurance relatifs aux voitures de fonction mises à leurs dispositions.

- Les obligations et engagements de la société Land'Or envers le directeur général, le président du Conseil d'Administration et l'administrateur salarié tels qu'ils ressortent des états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit :

En DT	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Administrateur Salarié (*)	
	Charges de l'exercice 2025	Passif	Charges de l'exercice 2025	Passif	Charges / Reprises de l'exercice 2025	Passif
		Au 31/12/2025		Au 31/12/2025		Au 31/12/2025
Salaires Bruts	222 892	-	591 224	-	254 201	-
Charges sociales et fiscales	-	-	-	-	52 543	-
<b>Salaires</b>	<b>222 892</b>	<b>-</b>	<b>591 224</b>	<b>-</b>	<b>306 744</b>	<b>-</b>
<b>Primes et congés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64 225</b>	<b>94 896</b>
<b>Indemnités pour départ à la retraite (Estimation)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 727</b>	<b>462 288</b>	<b>33 842</b>	<b>121 540</b>

(\*) La rémunération de l'administrateur salarié n'a pas fait l'objet d'une décision du conseil d'administration.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

#### Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young**

**Achraf Guermech**  
Associé

**Les Commissaires aux Comptes Associés**

**M.T.B.F**  
**Ahmed Sahnoun**  
Associé